Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9370832
Centre d'intérêt: 250

Lavoie-Gauthier, Lise.

Orientations et pistes d'intervention de la C.E.C.M. en regard de l'éducation interculturelle / Lise Lavoie-Gauthier, Johane Tremblay. -- [Montréal : CECM?], 1986.
59 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Bibliogr.: p. 17.

Vedette(s)-secondaire(s): Tremblay, Johane * Commission des écoles catholiques de Montréal

---

Descripteur(s): Education interculturelle * Politique locale * Orientation * Objectifs d'éducation * Plan de développement * Commission scolaire

---

Après quelques considérations préalables servant d'assises à la position de la CECM, le document présente les orientations de cette dernière en regard de l'éducation interculturelle. En second lieu, il fait état des pistes d'intervention (avec leurs objectifs et leurs conditions de réalisation) susceptibles d'actualiser les orientations adoptées.

Type de document:

J 2.36

1370832

ORIENTATIONS ET PISTES D'INTERVENTION DE LA C.É.C.M. EN REGARD DE L'ÉDUCATION INTERCULTURELLE

Lise Lavoie-Gauthier
Johane Tremblay

1986.

J 2.36

SOMMAIRE

I ORIENTATIONS 1 -7

Considérations préalables 7

Problématique 8

Réalité sociale 8

Réalité politique 9

Réalité scolaire montréalaise 11

Fondements 13

Orientations en regard de l'éducation interculturelle 14

Définition 14

Objectif général 14

Objectifs spécifiques 15

Bibliographie 17

II PISTES D'INTERVENTION 21 -59

Introduction 21

Objectifs 23

Diffusion 25

Réflexion - action 29

Instrumentation - recherche 41

Bilan général et prospectives d'ensemble 55

Conditions de réalisation 59

PREMIERE PARTIE

ORIENTATIONS

CONSIDÉRATIONS PRÉALABLES

La recherche de nouvelles formes de rapports conviviaux entre les québécois(ses) francophones de longue souche et les allophones doit s'inscrire dans la perspective du développement de la collectivité francophone du Québec.

La collectivité trouve, depuis ses origines, une de ses raisons d'être dans la francophonie. Elle a vaillamment lutté au cours des siècles pour sa survie et sa reconnaissance comme instrument privilégié de cohésion sociale et d'affirmation nationale. Il en sera probablement toujours ainsi, compte tenu de la situation géographique et démographique du Québec sur le continent nord-américain à prédominance anglophone.

L'orientation de l'éducation interculturelle que retiendra la C.É.C.M. doit prendre appui sur l'évolution historique du Québec qui a opté pour que la langue française serve d'instrument privilégié à son développement collectif. La transaction interculturelle visera donc, dans le respect mutuel, le renforcement et le développement du projet francophone québécois.

PROBLÉMATIQUE

RÉALITÉ SOCIALE

La population du Québec des années '80 se caractérise par la grande diversité des origines ethniques, raciales et culturelles de ses membres. L'expression de cette réalité dans le monde francophone constitue cependant un phénomène relativement récent. Elle se manifeste avec de plus en plus de force, d'autant plus que, compte tenu du phénomène de la dénatalité, la croissance démographique actuelle dépend davantage de l'immigration. Elle modifie alors d'une façon progressive mais irréversible notre tissu social.

Il convient de souligner ici que cette réalité actuelle n'est pas sans rapport avec le virage culturel qu'a pris la société québécoise depuis une vingtaine d'années, avec la "Révolution tranquille". En choisissant le français comme langue officielle, le Québec amenait les Québécois de toutes origines à adopter le français comme langue commune. Les francophones du Québec ont alors été appelés à prendre contact avec d'autres communautés culturelles et à amorcer avec eux une nouvelle coexistence qui tient compte du cheminement qu'ils ont eux-mêmes à poursuivre dans cette société en devenir.

Au projet francophone québécois s'ajoute donc un double défi:

- **l'adaptation des Québécois de toutes origines à la coexistence et à la diversité**
- **l'adaptation des immigrants aux modes de vie et aux valeurs québécoises.**

La responsabilité de relever ce défi concerne autant les écoles que les familles, les églises et les citoyens en général.

RÉALITÉ POLITIQUE

Parallèlement au contexte social décrit plus haut, diverses positions gouvernementales ou paragouvernementales ont été adoptées récemment face à cette multiethnicité qui se développe au Québec.

L'entrée en vigueur de la loi 101 en 1977 concrétise les orientations des dernières décennies en matière linguistique. Elle place sur un plan légal l'adoption du français comme langue officielle et, de ce fait, exerce une influence marquée sur la langue d'adoption des membres des communautés culturelles allophones, les invitant ainsi à entrer dans le monde francophone.

En 1981, dans ***Autant de façons d'être Québécois,*** plan d'action du Gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration invite l'ensemble des communautés culturelles du Québec à s'associer pleinement à un projet collectif dans lequel la langue française, langue commune, se définit comme "lieu d'échanges" et instrument de cohésion". Les politiques qu'il avance sont orientées vers l'élimination de toute forme de discrimination ou d'injustices et vers la reconnaissance du droit des membres des communautés culturelles à l'égalité des chances. La réalisation de trois objectifs majeurs lui est alors confiée par le gouvernement:

- *"assurer le maintien et le développement des communautés culturelles,*
- *sensibiliser les Québécois francophones à l'apport des communautés culturelles*
- *et, enfin, favoriser leur intégration dans la société québécoise".*

En avril 1983, dans son avis au ministre de l'Éducation, le Conseil supérieur de l'Éducation propose un

double accueil aux autres cultures: un "accueil d'intégration", puis un "accueil d'acceptation".

L'*"accueil d'intégration"* aurait pour but de rendre la culture et les valeurs québécoises accessibles aux autres de façon à faciliter leur adaptation.

L'*"accueil d'acceptation"* viserait plutôt à s'ouvrir à leurs cultures et à les considérer comme un enrichissement collectif.

Pour le Conseil, il importe de prendre en considération et de respecter les différentes identités ethniques, raciales et culturelles qui composent notre société. Le système éducatif doit développer l'ouverture à toutes les cultures. Il doit aussi tenir compte du développement et de l'affirmation de la culture française et prendre les moyens pour familiariser les communautés culturelles avec la culture française, culture de leur pays d'accueil.

Plus récemment, en janvier 1985, un comité formé par le ministère de l'Éducation dépose le document ***L'École québécoise et les communautés culturelles.***

Ce rapport décrit trois modèles éducatifs face à la multiethnicité: le modèle assimilateur, "l'éclatement en mosaïque des cultures" et l'intégration culturelle dans le respect des cultures.

Ces modèles peuvent se définir ainsi:

: La tendance assimilatrice a pour objectif l'absorption de toutes les cultures dans le moule unique de la majorité. Selon le rapport, il semble que d'une part, avec cette approche, les groupes minoritaires conservent leurs particularités, même s'ils adoptent certains aspects de la culture dominante et que, d'autre part, le racisme et la discrimination accompagnent le peu de valeur accordée à leurs cultures.

- Une deuxième tendance, la "mosaïque", prône l'affirmation de la

différence. Elle sous-entend l'isolement des cultures et ne propose pas de lieu d'appartenance commun pour les membres d'une même société.

- Le dernier modèle, le modèle intégrationniste, reconnaît la diversité des cultures sans conduire au morcellement. Il laisse la place à une culture majoritaire sans écraser les particularités culturelles. Il propose l'égalité des chances et la tolérance mutuelle. C'est de ce dernier que s'inspirent les recommandations du rapport. A l'instar d'***Autant de façons d'être québécois*** qui invite tous les membres de la société québécoise à participer au projet collectif, ce document les convie tous à créer une "nouvelle culture québécoise" où les cultures s'enrichissent au contact les unes des autres. Les communautés culturelles adoptent le français comme langue commune, elles empruntent certaines normes de la culture dominante, mais sont ausssi encouragées à maintenir et à développer leur langue et leur culture d'origine. La culture majoritaire, par ailleurs, s'ouvre aux apports des autres cultures.

RÉALITE SCOLAIRE MONTRÉALAISE

C'est dans la région de Montréal que l'on retrouve traditionnellement concentrées les communautés culturelles. Alors qu'ailleurs dans l'ensemble du Québec, on retrouve quelque 6% d'élèves allophones, c'est plus de 35% des effectifs scolaires de l'île de Montréal qui appartiennent à d'autres communautés culturelles. A la C.É.C.M., et plus particulièrement au secteur français, on en retrouve plus de 30% et ce nombre va toujours croissant; plus du quart des écoles françaises ont une densité multiethnique de plus de 20% provenant de plus de quatre-vingts ethnies différentes et parlant une trentaine de langues différentes.

Le milieu scolaire francophone montréalais, devant cette réalité, se retrouve face à un double défi qu'il a

commencé à relever et qu'il continue de poursuivre:

1 viser l'atteinte des objectifs de l'éducation scolaire québécoise

- **pour les élèves francophones et non francophones en général**

Il va de soi que tous les objectifs de l'éducation scolaire sont à poursuivre pour tous. Mais il faut se rappeler que la maîtrise de la langue française s'avère indispensable pour assurer le déroulement de la trajectoire scolaire, la participation à la construction d'une identité collective et l'acquisition de moyens d'agir dans et sur la société. Ceci présente donc des exigences particulières pour les écoles montréalaises.

- **pour les non-francophones en particulier**

Il est nécessaire

- de fournir des services adaptés aux besoins spécifiques de cette population, tels: des classes d'accueil, de post accueil, des services personnels, des services de support linguistique, des heures supplémentaires de français, des programmes d'enseignement de langues d'origine, etc.
- d'assurer le développement de la compétence à communiquer par la prise en compte des caractéristiques socioculturelles des élèves et ce dans l'esprit des programmes et en vue d'une intégration harmonieuse à la société.

2 faire une éducation sociale qui permette de vivre harmonieusement la réalité multiethnique tout en tenant compte du contexte sociopolitique, à savoir:

- la prédominance du français comme langue commune et véhicule privilégié de la communication et de la culture;

- la nécessité d'une éducation à caractère interculturel pour faciliter une ouverture à la diversité, un échange et une interaction dynamique.

FONDEMENTS

Le contexte sociopolitique et scolaire montréalais amène la C.É.C.M. à adopter, face à la pluriethnicité de son environnement humain, une approche qui s'appuie sur quatre principes fondamentaux:

- **la poursuite, pour tous les élèves, des objectifs de l'éducation scolaire québécoise**

- **le maintien et l'enrichissement des services particuliers, actuellement offerts aux élèves non francophones, en conformité avec les objectifs de sa Politique***

- **la valorisation de la langue française en tant que véhicule commun de communication et comme "*instrument de convergence, d'enrichissement et d'entente, pour les citoyens de toutes origines culturelles*"****

- **le développement d'une éducation interculturelle favorisant l'ouverture à la diversité et la prise en charge par tous de la culture québécoise actuelle et en devenir.**

---

* **Politique de services aux élèves des communautés culturelles fréquentant les écoles françaises de la C.É.C.M., C.É.C.M., 1984.**

** *Évolution de la conscience linguistique des franco-Québécois depuis la révolution tranquille,* par Jean-Denis Gendron, dans Le Devoir, samedi le 4 mai 1985, p.9.

ORIENTATIONS EN REGARD DE L'ÉDUCATION INTERCULTURELLE

Définition

L'éducation interculturelle est la mise en œuvre de moyens favorisant une démarche personnelle et collective vers l'ouverture à l'ensemble des cultures* afin de vivre harmonieusement et de façon enrichissante la réalité multiculturelle actuelle et future de la société québécoise, dans la poursuite du projet collectif déjà amorcé.

Objectif général

Amener chacun - francophone et non-francophone à s'ouvrir à la diversité pour mieux vivre la réalité multiethnique et construire ensemble la société montréalaise en devenir.

---

* Le mot "culture" est ici entendu dans un sens général qui englobe beaucoup plus que la culture traditionnelle d'un groupe mais tient compte de son évolution. L'histoire, les arts, la littérature, les lois, les valeurs, la contribution des divers groupes à la société, les relations familiales, l'éducation, les croyances religieuses, l'hospitalité, la relation avec l'environnement, la santé, les notions de liberté, de justice, de droit, les habitudes de vie, d'adaptation à la nouvelle société, etc., tous ces éléments et leur évolution font partie de la culture, telle qu'entendue ici.

Objectifs spécifiques

Par un cheminement personnel et collectif inscrit dans un processus continu d'ouverture

Provoquer des* prises de conscience *intimement liées à la réalité sociale et multiethnique

- reconnaître la culture québécoise comme une réalité
- reconnaître la multiethnicité comme une composante de notre réalité sociale
- constater la grande diversité des façons d'être et de faire tant à l'intérieur d'un groupe qu'entre les divers groupes ethniques
- reconnaître l'existence de points communs chez tous les humains quelles que soient leurs origines
- reconnaître que l'échange interculturel peut nous transformer
- reconnaître l'existence de préjugés et de comportements discriminatoires

Développer des* attitudes *favorables à la communication interculturelle

- considérer la culture québécoise comme un avoir commun
- considérer la présence multiethnique comme une source d'enrichissement personnel et social
- démystifier les différences, les respecter et être fier de soi
- développer un sentiment commun d'appartenance à une société de plus en plus multiculturelle
- accepter les possibilités de transformations engendrées par l'échange interculturel
- ne tolérer aucune forme de discrimination raciale

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Autant de façons d'être Québécois, Plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles, Gouvernement du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1981.

L'Éducation interculturelle, Avis au ministre de l'Éducation, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, avril 1983

L'École québécoise et les communautés culturelles, rapport du comité d'étude au Ministre de l'Éducation, Québec, janvier 1985

Politique de services aux élèves des communautés culturelles fréquentant les écoles françaises de la C.É.C.M., C.É.C.M., 1984.

DEUXIEME PARTIE

PISTES D'INTERVENTION

INTRODUCTION

Les pistes d'intervention qui suivent proposent divers moyens pour amener l'ensemble du milieu scolaire C.É.C.M. à s'ouvrir à la diversité.

Jusqu'à maintenant, en effet, l'ensemble des mesures pédagogiques et organisationnelles sont définies en fonction des élèves de culture occidentale nord-américaine québécoise. Plusieurs écoles ont dû innover seules pour répondre à une clientèle d'élèves allophones qu'on pouvait, jusqu'à ces dernières années, considérer comme particulières à certains quartiers.

Cependant, la diversité fait maintenant partie intégrante du portrait général de la clientèle C.É.C.M.: 36% d'élèves allophones, dans les statistiques de septembre 1986.

Chacun, à tous les paliers de l'organisme, est maintenant concerné par ce changement et non plus seulement les écoles à forte concentration d'allophones.

Comme le milieu scolaire évolue avec ses dirigeants, son personnel, ses élèves et les parents de ces derniers, les pistes d'intervention s'adressent à chacun d'eux comme personne et comme membre à part entière d'une même collectivité.

Il s'agit de pistes d'intervention pour actualiser des **Orientations** préalablement adoptées et non pas d'un plan d'action permettant d'opérationnaliser une politique, comme on en rencontre habituellement. L'ouverture à la diversité ne s'impose pas: pour certains, elle se réalise progressivement et harmonieusement; pour d'autres, elle se vit avec difficulté, voire même avec une certaine résistance ou un refus total.

La formule de **Pistes d'intervention** a donc été retenue parce que plus

souple et susceptible de favoriser l'engagement des personnes et des groupes dans le processus d'ouverture.

Elle conduit à la prise en charge des Orientations par chacun des groupes cibles. Il leur appartient de particulariser les moyens à privilégier pour atteindre les objectifs.

OBJECTIFS

Les pistes d'intervention visent à:

- assurer une diffusion de la position officielle de la C.É.C.M. en regard de l'éducation interculturelle (à l'intérieur et à l'extérieur);
- permettre une réflexion de l'ensemble des personnes cibles dans le but d'identifier des actions personnelles et collectives à poser en regard de la diversité culturelle;
- fournir une instrumentation appropriée;
- effectuer les études et les recherches nécessaires à une meilleure gestion de la diversité culturelle;
- procéder après deux années de démarches au bilan critique et à l'élaboration d'une nouvelle planification appuyée sur l'expérience pour les années à venir;
- associer les communautés culturelles à cette démarche.

Diffusion

Il s'agit de faire connaître les Orientations et les pistes d'intervention adoptées par la C.É.C.M. en regard de l'Éducation interculturelle:

- ***à l'intérieur de la C.É.C.M.***
- ***à l'extérieur de la C.É.C.M.***

Cible	Résultats attendus	Hypothèses de contenu
Ensemble de la population: • **public en général** • **intervenants** • **parents** • **élèves**	Les personnes cibles ont l'occasion de **prendre connaissance** des Orientations de la Commission, de ses intentions et de certaines de ses réalisations dans le dossier de l'Éducation interculturelle	Orientations et pistes d'intervention de la C.É.C.M. Réalisations à caractère interculturel à la C.É.C.M. Collaboration à mettre en place

Modalités d'application	Responsa-bilités	Collabo-rations	Échéancier
Lancement des Orientations et des Pistes d'intervention Affiche promotionelle Lancements, expositions, calendrier d'activités inter-culturelles annoncées par les écoles renconntres avec des représen-tants de communautés cultu-relles Ateliers Envoi personnel aux inter-venants Adaptation et traduction d'infor-mations en diverses langues	Bureau des relations publiques	Service des études B.R.D.P.C.P. Service aux étudiants Régions Écoles	d'avril à juin 1987

Réflexion - Action

Il s'agit de mettre en place une série d'activités permettant

- ***de faire des prises de conscience telles qu'énoncées dans les objectifs spécifiques***
- ***d'identifier les actions à poser personnellement, suite à ces prises de conscience***
- ***d'identifier les gestes à poser collectivement (en tant qu'institution, école, région, service, bureau, etc.), toujours en relation avec ces prises de conscience***

Cible	Résultats attendus	Hypothèses de contenus
Administrateurs: • **commissaires** • **direction générale** • **cadres** • **directeurs d'école**	les personnes cibles disposent de plus d'éléments pour **prendre des décisions** dans un contexte pluriethnique	Présence des élèves allophones dans les écoles de la C.É.C.M. Idée d'ensemble des caractéristiques culturelles influençant la vie scolaire Attentes des enseignants Attentes des parents Moyens de prendre contact avec les parents francophones et allophones (interprétation, agents de liaison, lien avec communautés culturelles, etc.) Embauche de personnels ethniques Mutation volontaire du personnel Préjugés et comportements discriminatoires Véhicule commun de communications: le français Autres

Modalités d'application	Responsabilité	Collaborations	Échéancier
1 - Préparation d'activités de réflexion et d'ateliers de travail			
• contenu	Service des études	B.R.D.P.C.P. B.D.O.P.	déc. 1987
• organisation	B.D.O.P.	B.R.D.P.C.P. S.E.	
2 - Réalisation des activités et des ateliers	B.D.O.P.	Services et régions	juin 1988
3 - Prise en charge des Orientations; introduction dans les planifications individuelles annuelles	chaque administrateur et chaque unité		sept. 1988
4 - Bilan et prospectives	chaque administrateur et chaque unité		juin 1989

Cible	Résultats attendus	Hypothèses de contenus
Professionnels de la pédagogie **Professionnels de la consultation personnelle** **Enseignants**	Les personnes cibles ont en main des éléments pour **intégrer** davantage la dimension interculturelle **à leurs productions et à leurs activités d'animation**	Introduction à certaines caractéristiques culturelles qui agissent directement: • sur l'apprentissage (notions de motivation, d'autonomie, de compétition, d'affirmation de soi, de performance, de réussite d'une tâche, styles d'apprentissage, etc.) • sur les relations maître-élèves (notions d'autorité, de leadership, de demande d'aide, de droit de parole, etc.) • sur les relations entre pairs (notions d'amitié, d'entraide, etc.) Appropriation de la pédagogie interculturelle: • gestion d'une classe multiethnique (discipline, exigences, rythme, climat, etc.) • prise en compte de la diversité dans les stratégies d'enseignement (variété des approches, types d'activités, motivation des élèves, participation des élèves, etc.) • place du français: véhicule commun de communication • applications possibles Exploitation de la dynamique des programmes pour chacune des matières Préjugés et comportements discriminatoires Autres

Modalités d'application	Responsabilité	Collaborations	Échéancier
1- Préparation d'activités de réflexion et d'ateliers de travail: • contenu	Service des études et B.R.D.P.C.P.	B.D.O.P.	déc. 1987
• organisation	B.D.O.P.	Service des études B.R.D.P.C.P.	
2 - Réalisation des activités et des ateliers	B.D.O.P.	Service des études Régions	juin 1988
3 - Prise en charge des Orientations: introduction à la planification individuelle annuelle	chaque personne et chaque unité, service ou région concernés		sept. 1988
4 - Bilan et prospectives	chaque personne et chaque unité, service ou région concernés		juin 1989

Cible	Résultats attendus	Hypothèses de contenus
Personnel de soutien	Les personnes cibles ont en main plus d'éléments pour **communiquer plus facilement** avec les élèves nonfrancophones et leur famille	Communication avec les parents et les élèves de diverses origines (aspects linguistiques et culturels) Préjugés et comportements discriminatoires Applications possibles Autres

Modalités d'application	Responsabilité	Collaborations	Échéancier
1 - Préparation d'activités de réflexion et d'ateliers de travail: • contenu • organisation	B.D.O.P.	Service des ressources humaines	déc. 1987
2 - Réalisation des activités et des ateliers	B.D.O.P.	Service des ressources humaines	juin 1987
3 - Prise en charge des Orientations: introduction à la planification de l'unité	les supérieurs immédiats		sept. 1988
4 - Bilan et prospectives			juin 1989

Cible	Résultats attendus	Hypothèses de contenus
Ensemble des parents francophones et allophones	Les parents ont en main davantage de moyens pour **communiquer avec l'école**	Attentes de l'école québécoise Réponses que l'école donne ou peut donner à leur propres attentes Préjugés et comportements discriminatoires Place du français: véhicule commun de communication Autres

Modalités d'application	Responsabilité	Collaborations	Échéancier
1 - Préparation d'activités de réflexion et d'ateliers de travail: • contenu • organisation	Service aux étudiants et B.D.O.P.	Comité central des parents Comités régionaux Comités d'écoles	déc. 1987
2 - Réalisation des activités et des ateliers			juin 1987
3 - Prise en charge des Orientations: introduction à la planification individuelle annuelle			sept. 1988
4 - Bilan et prospectives			juin 1989

Cible	Résultats attendus	Hypothèses de contenus
Ensemble des élèves francophones et allophones: niveaux primaire et secondaire	Les élèves ont l'occasion, à travers l'ensemble de leurs apprentissages, de **développer une meilleure compréhension interculturelle** Les élèves ont l'occasion de **vivre des projets** leur permettant d'expérimenter d'autres cultures	Différence (les relations entre pairs, les relations avec les adultes, les relations avec les éléments de la nature, les façons de communiquer, etc.) Similitude (la survie, la famille, la nécessité de l'adaptation à l'environnement, etc.) Realité multiethnique d'ici Moyens d'améliorer la communication Préjugés et comportements discriminatoires Engagement des jeunes de toute origine à l'édification de la société québécoise et utilisation du français comme véhicule commun de communication Autres

Modalités d'application	Responsabilité	Collaborations	Échéancier
1 - Préparation d'activités de réflexion et d'ateliers de travail: • contenu • organisation 2 - Réalisation des activités et des ateliers 3 - Prise en charge des Orientations: introduction à la planification des enseignements et des activités de vie étudiante 4 - Bilan et prospectives	Directions d'écoles, enseignants et élèves dans toute la mesure du possible	Professionnels de la pédagogie et de la consultation	Selon le cheminement personnel et collectif de l'ensemble des cibles juin 1989

Instrumentation et recherche

Il s'agit de mettre à la disposition des dirigeants, du personnel, des parents et des élèves des outils et des informations leur permettant

- ***de s'engager dans la démarche de réflexion personnelle et collective;***
- ***de mettre en application divers moyens pour adapter leur tâche quotidienne à la diversité ethnoculturelle***

Cibles	Résultats attendus	Hypothèses de contenus
Administrateurs • **commissaires** • **direction générale** • **cadres** • **directeurs d'écoles**	les personnes cibles disposent d'informations écrites et d'outils favorisant des **prises de décision cohérentes** avec les Orientations	**Gestion des ressources humaines:** • politique d'embauche ouverte à la diversité • négociations locale et provinciale
		Gestion organisationnelle: mise à jour continue des informations relatives • à la composition de la population de la C.É.C.M. • aux tendances démographiques • transmission en langue d'origine de messages portant sur l'autorisation ou la participation des parents (exemption en enseignement religieux, inscription en classe spéciale, convocation aux réunions, etc.)

Modalités d'application	Responsabilité	Collaborations	Échéancier
1 - identification de l'instrumentation indispensable 2 - recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible	Service des ressources humaines		poursuivre le développement déjà amorcé
3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation considérée comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives			à partir de janvier 1988
1 - identification de l'instrumentation indispensable 2 - recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible	Service aux étudiants		poursuivre le développement amorcé
3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation considérée comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives			à partir de janvier 1988

Cibles	Résultats attendus	Hypothèses de contenus
(suite) **Administrateurs:** • **commissaires** • **direction générale** • **cadres** • **directeurs d'écoles**	*(suite)* les personnes cibles disposent d'informations écrites et d'outils favorisant des **prises de décision cohérentes** avec les Orientations	**Gestion pédagogique** • identification des besoins engendrés par la clientèle: impact pédagogique, administratif et social • gestion de la pédagogie interculturelle • expérimentation de modèles de services pédagogiques adaptés
		Gestion des ressources matérielles et financières: • modification des règles budgétaires • financement des pistes d'intervention

Modalités d'application	Responsabilité	Collaborations	Échéancier
1 - identification de l'instrumentation indispensable 2 - recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible	Service des études	B.R.D.P.C.P. Régions	poursuivre le développement déjà amorcé
3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation considérée comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives			à partir de janvier 1988
1 - identification de l'instrumentation indispensable 2 - recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible 3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation considérée comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives	Service des finances	Service aux étudiants Service des études Direction générale	à poursuivre

Cibles	Résultats attendus	Hypothèses de contenus
Professionnels de la pédagogie	Les personnes cibles disposent d'informations écrites et d'outils qui les aident à **adapter leurs productions et leurs activités d'animation** à la réalité multiethnique	Définition de la pédagogie interculturelle Pratiques associées à cette pédagogie Vécu et besoins des enseignants Accès à des ressources humaines et matérielles pertinentes Prise en compte des caractéristiques ethnoculturelles influant sur les apprentissages
Professionnels de la consultation personnelle	Les personnes cibles ont en main des informations écrites et des outils facilitant leur **pratique professionnelle** en contexte pluriethnique	Adaptation des approches et du matériel (évaluation, intervention auprès des élèves, des parents et des enseignants, etc.) Prise en compte des caractéristiques ethnoculturelles influant sur le développement de l'enfant Transmission, en langue d'origine, de messages portant sur l'autorisation ou la participation des parents (dossier personnel, orientation et choix de carrière, etc.)

Modalités d'application	Responsabilité	Collaborations	Échéancier
1 - identification de l'instrumentation indispensable 2 - recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible	Service des études	B.R.D.P.C.P. Régions	poursuivre le développement déjà amorcé
3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation considérée comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives		Régions B.R.D.P.C.P. Écoles	à partir de sept.1988
1 - identification de l'instrumentation indispensable 2 - recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible 3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation considérée comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives	B.R.D.P.C.P.	Régions et écoles: • professionnels de la consultation • C.P.A. C.P.C.C. Agents de liaison	à partir de sept. 1987

Cibles	Résultats attendus	Hypothèses de contenus
Enseignants	Les personnes cibles disposent d'informations écrites et d'outils **facilitant leur pratique pédagogique** en contexte pluriethnique	Adaptation de l'enseignement de chaque matière à la diversité culturelle (matériel didactique, instruments d'évaluation, stratégies d'intervention, etc.) Prise en compte des caractéristiques ethnoculturelles influant sur les apprentissages
		Façons d'entrer en communication avec les parents

Modalités d'application	Responsabilité	Collaborations	Échéancier
1 - identification de l'instrumentation indispensable	S.É. et Régions: professionnels de la pédagogie (matière)	Écoles	poursuivre le développement déjà amorcé
2 - recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible	S.É. et B.R.D.P.C.P.	S.É. Régions Écoles	
3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation considérée comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats	S.É.: professionnels de la pédagogie (matière)	B.R.D.P.C.P.	à partir de janvier 1988
5 - recherches ou études significatives	B.R.D.P.C.P.	S.É.	
1 - identification de l'instrumentation indispensable 2 - recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible 3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation considérée comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives	S.É. et Bureau des relations publiques	Régions Écoles Agents de liaison	à partir de sept. 1987

Cibles	Résultats attendus	Hypothèses de contenus
Personnel de soutien	Les personnes cibles disposent d'informations écrites et d'outils facilitant leurs **communications quotidiennes**	Moyens de communiquer avec les parents et élèves de diverses origines culturelles
Ensemble des élèves (francophones et allophones)	Les élèves disposent d'informations écrites et d'outils les aidant à **comprendre un peu mieux d'autres cultures**	Réalité multiethnique d'ici Démystification de la différence

Modalités d'application	Responsabilité	Collaborations	Échéancier
1 - identification de l'instrumentation indispensable 2 - recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible	Bureau des relations publiques	Régions Écoles Agent de liaison (si possible)	poursuivre le développement déjà amorcé
3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation considérée comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives			à partir de sept. 1987
1 - identification de l'instrumentation indispensable 2 - recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible 3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation considérée comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives	B.R.D.P.C.P.	Services sociaux	à partir de janvier 1988

Cibles	Résultats attendus	Hypothèses de contenus
Parents	Les personnes cibles disposent d'informations écrites et d'outils les aidant à **faire connaître leurs besoins, comprendre le fonctionnement de l'école et à collaborer** avec celle-ci	Présentation de la C.É.C.M. traduite et adaptée: • services offerts programmes enseignés • orientations face à la diversité culturelle • politique de services... • possibilités de participation à la vie de l'école • composition de la clientèle de leur école • consultation des parents par les écoles, les régions ou le central
		Services d'interprète et de traduction
	Elles disposent également **d'informations écrites et d'instruments pour favoriser** l'ouverture de la famille à la diversité	Réalité multiethnique d'ici Démystification de la différence

Modalités d'application	Respon-sabilité	Collabo-rations	Échéancier
1 - Identification de l'instrumentation indispensable 2 - Recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible 3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives	Bureau des relations publiques	Régions Écoles Agent de liaison (si possible)	à partir de sept. 1987
1 - Identification de l'instrumentation indispensable 2 - Recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible 3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives	Service des ressources humaines	Service aux étudiants	à partir de janvier 1988
1 - Identification de l'instrumentation indispensable 2 - Recension et analyse critique de ce qui est actuellement disponible 3 - le cas échéant, adaptation de l'instrumentation comme pertinente 4 - développement, si nécessaire, d'autres instruments plus adéquats 5 - recherches ou études significatives	B.R.D.P.C.P.	Service aux étudiants Services sociaux	à partir de janvier 1988

Bilan général et prospectives d'ensemble

Il s'agit de procéder

- ***à l'analyse critique des deux années d'application des pistes d'intervention***
- ***à l'élaboration d'un nouveau plan d'intervention face à l'éducation interrculturelle des années '90***

Cible	Résultats attendus	Hypothèses de contenu
Conseil des commissaires	La C.É.C.M. a en main le Bilan des réalisations depuis avril 1987 ainsi que des recommandations pour poursuivre son cheminement collectif face à la multiethnicité	Bilan et prospectives de l'ensemble des unités
		Nouveau plan d'intervention Formation d'un comité consultatif

Modalités d'application	Repon-sabilité	Collabo-rations	Échéancier
Synthèse des bilans	Service des études et B.R.D.P.C.P.	Régions Unités	oct. 1989
Formation d'un comité consultatif	Direction générale		
Analyse critique et recommandations	Comité consultatif	Service des études B.R.D.P.C.P.	déc. 1989
Élaboration du prochain plan d'in-tervention	Comité consultatif	Service des études B.R.D.P.C.P.	

CONDITIONS DE RÉALISATION

La mise en oeuvre des **Pistes d'intervention** permettant d'actualiser les *Orientations de la C.É.C.M. en regard de l'Éducation interculturelle* sera possible à certaines conditions, à savoir:

1. une prise en charge individuelle par toutes les personnes cibles identifiées, selon l'échéancier proposé;

2. une prise en charge collective par tous les groupes cibles identifiés, selon l'échéancier proposé;

3. la formation, en octobre 1989, d'un comité aviseur ayant pour mandat de procéder à l'analyse critique du bilan des deux années d'application des pistes et à l'élaboration d'un plan d'intervention pour les années à venir;

4. une association étroite avec les communautés culturelles dans la démarche de réflexion-action et d'instrumentation;

5. un travail conjoint avec les universités dans le cadre de la formation initiale et continue des intervenants;

6. une représentation officielle de la C.É.C.M. aurpès du M.C.C.I., relativement à l'impact dans le milieu scolaire des politiques d'immigration et à l'identification des dossiers prioritaires en regard du phénomène de concentration urbaine;

7. la promotion du français comme langue commune et comme outil indispendable à l'apprentissage et à la communication.